

## Charte du CCE de Hotton

Le Conseil Communal des Enfants est un véritable projet pédagogique mené par les enfants de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années primaires des écoles de la commune tous réseaux confondus, en collaboration avec le corps enseignant, les élus locaux, la Fondation Merci, le Centre culturel et la bibliothèque. Il permet de mettre en place les conditions d'un apprentissage actif de la citoyenneté et de la démocratie. Il permet également de connaître les rouages des pouvoirs publics (commune, province, pays et Europe) et leurs modes de décision.

Le conseil communal des enfants est une structure participative (un lieu d'expression) qui permet aux enfants de développer de manière active l'apprentissage de la citoyenneté, de défendre les valeurs démocratiques et de s'impliquer dans la vie sociale de leur commune de façon constructive et épanouissante pour eux-mêmes et pour les autres.

Le CCE est ouvert à tous quel que soit les différences de chacun (origine, apparence, valeur, idée,...). Les conseillers seront élus de manière démocratique au sein de leur école.

### Devenir conseiller est un engagement qui implique de :

- participer à toutes les réunions et activités du conseil communal des enfants (sauf cas de force majeure; maladie, voyage ...).
- faire un retour dans sa classe des décisions votées et des projets en préparation
- rester à l'écoute des idées, réflexions, des souhaits ... de tous ses camarades pour être le porte-parole de la classe au conseil communal des enfants.
- de représenter l'ensemble des enfants de la classe, de participer aux débats et discussions et de mener des actions constructives au nom de tous.
- d'afficher les réponses des idées de projets sur le tableau du CCE en choisissant une formule qui pourrait être la suivante : *sera traité par le CCE / ne sera pas traité par le CCE parce que... mais peut être transmis à... (la direction,...).*

### Les adultes impliqués dans le projet s'engagent à

- respecter les enfants en tant que personnes à part entière.
- être à l'écoute de tous et promouvoir leurs idées et leurs rôles au sein du CCE.
- veiller à respecter les valeurs démocratiques et pluralistes.

### Les enseignants s'engagent à permettre

- l'utilisation de la boîte à suggestions en la rendant visible et fonctionnelle.
- une plage horaire pour que les enfants puissent s'exprimer et que les élus puissent faire un retour de ce qui a été décidé et fait au conseil communal des enfants.
- de travailler en classe certains sujets liés au CCE : recueillir les idées, sélectionner celles qui sont réalisables,... pour qu'elles puissent être portées par les élus au Conseil.
- une réponse aux projets retenus ou non sur le tableau du CCE selon les modalités citées ci-dessus (voir devenir conseiller).

### **Le collège communal des adultes s'engage à**

- écouter les réflexions et propositions que les jeunes conseillers leur soumettront.
- consulter éventuellement les jeunes sur des projets les concernant et recueillir leurs avis.
- mettre également les moyens nécessaires à l'organisation d'activités et animations.

### **Le comité de pilotage s'engage à**

- soutenir les équipes éducatives dans la recherche documentaire, la préparation d'activités et l'animation des réunions et des visites.
- à organiser les élections du CCE à l'école en collaboration avec le corps enseignant : dossier pédagogique sur les élections communales à travailler en classe suivi d'une présentation du projet CCE fait par le comité de pilotage suivi de l'organisation des campagnes électorales et enfin des élections.
- encadrer le projet en continu, organiser le calendrier, assurer le suivi de la logistique et animer les différentes activités.

### **Les élus du CCE, tant en classe que pendant les activités et les réunions du conseil communal s'engagent à :**

#### **IDEES GENERALES :**

- favoriser le dialogue en cas de désaccord (refus de la violence et de l'exclusion).
- prendre des décisions de manière démocratique (la majorité l'emporte après débat).

#### **IDEES DES ENFANTS DU CCE :**

- se respecter et respecter les autres dans le partage des idées.
- être poli, courtois, à l'écoute et ouvert.
- tenir ses engagements et respecter les règles établies ensemble.
- apporter les idées des autres enfants de leur école issues de la boîte à suggestions.
- choisir des idées réalisables et rapporter à l'école les projets du CCE (+ écrire ce qui a été décidé).
- construire des projets et les réaliser en groupes de travail.
- pouvoir interpeller le bourgmestre et les échevins pour collaborer ensemble.

## **RÔLE DU BOURGMESTRE**

- représenter de CCE avec des qualités comme : parler en public, exprimer les idées, gérer l'équipe, se faire respecter,...
- veiller à ce que chacun ait l'occasion de s'exprimer.
- pouvoir « trancher » / décider en cas d'égalité dans les choix.
- faire respecter la Charte et les règles qui y sont établies.

Le comité de pilotage

Les élus du CCE

Les enseignants

Le collège Communal